

« L'indépendance de l'architecte n'est pas négociable »

Récemment élu à la présidence de l'Union des architectes, Régis Chaumont expose les actions qu'il entend mener.

Régis Chaumont, président de l'Union des architectes.

L'Union nationale des syndicats français d'architectes (Unfsa) qui tenait congrès à Montpellier du 29 au 31 octobre, a porté à sa tête Régis Chaumont, 60 ans, qui exerce en libéral à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) depuis 1981.

M Quel bilan tirez-vous de la présidence sortante ?

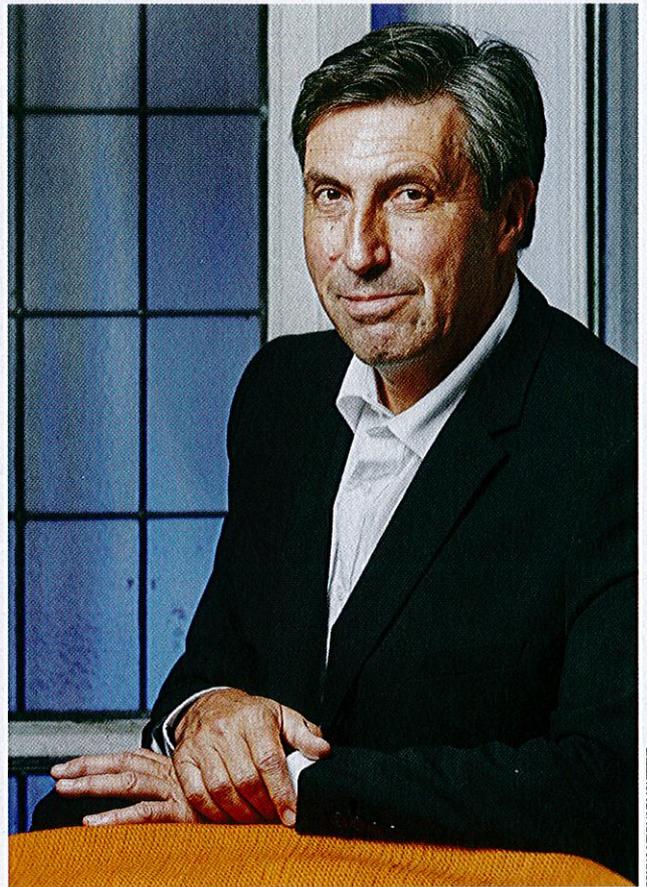
Un travail titanesque a été accompli ! Ça avait commencé en 2012, quand nous avons interrogé le candidat Hollande qui avait répondu en encourageant la profession. C'était l'époque des promesses et du décret Fillon sur le seuil à 170 m², signé *in extremis* le 7 mai 2012. Sur ces dossiers, je salue le bilan des deux mandats de Marie-Françoise Manière. Et ce d'autant plus que la crise que nous traversons depuis 2008 est à la fois conjoncturelle, mais aussi profondément structurelle. Cette crise ne nous laisse guère de répit. La place de l'architecte est menacée par la financiarisation de la construction et il est à redouter que la sortie de crise s'effectue sans nous. Mais on ne laissera pas faire !

M Vous croyez vraiment à une sortie de crise prochaine ?

Toutes les crises ont une fin ! On en sort par une guerre, une révolution ou une reprise. Je suis optimiste, la reprise viendra : les besoins existent, de nouvelles exigences naissent, les ratios d'endettement diminuent au fil du temps. Après une période noire de fermetures d'agences et de licenciements, le grand public a de nouveau des projets qui arriveront le plus tôt possible, je le souhaite, chez les architectes.

M Vous venez d'être élu pour deux ans à la présidence de l'Unfsa. Pourquoi vous être porté candidat ?

Pour poursuivre le travail de mes prédécesseurs. Ils m'avaient associé au bureau national il y a six ans et ils m'ont convaincu que la défense de la profession ne pouvait s'effectuer qu'au sein de l'Unfsa. Je me suis donc porté candidat avec la volonté de passer à la vitesse supérieure. Les architectes aiment discuter et réfléchir, mais entre le débat et l'action concrète, le syndicat reste irremplaçable. Bien sûr, l'Ordre nous organise et protège l'exercice. Mais il ne peut pas tout, et sa mission est bien distincte. La marchandisation des services fait courir de graves dangers à la profession si l'indépendance des architectes n'est pas respectée. Le syndicat reste un outil d'avenir !



Pour Régis Chaumont, les architectes doivent « revenir vers les usagers, au plus près des besoins » et « diversifier leurs missions ».

M Alors, quel programme mettez-vous en œuvre ?

Je compte renforcer les agences en intégrant toutes les composantes de la maîtrise d'œuvre ; organiser le travail en réseau, maintenir un haut niveau de technicité par la formation initiale et continue, notamment sur le BIM, les Ad'AP, etc. Nous devons lutter contre le dumping des honoraires. Nous œuvrerons à une influence renforcée auprès des élus sensibles à nos attentes. Il nous faut aussi diversifier nos missions. Le recours à l'architecte doit reposer sur une compréhension de son activité, de la qualité et des garanties qu'il apporte.

M Que vous inspire le projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine ?

Nous saluons le travail de Patrick Bloche, rapporteur de la loi, mais sommes réservés sur le rôle dévolu à la profession dont la paupérisation n'inquiète guère nos édiles. Certaines mesures devraient être gravées dans le marbre : lutte contre les signatures de complaisance, abaissement du seuil de recours obligatoire à l'architecte, etc. Nous avons formulé 50 propositions dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA). Six ont été reprises en amendements... Ces propositions doivent trouver leur place, ainsi que les incitations fiscales que nous préconisons. Il faut du législatif, pour ne pas se limiter à des incantations ! ● Propos recueillis par Jacques-Franck Degioanni